



Baby Package

Nous nous engageons pour la protection de la santé de votre enfant

Il n'y a guère de mots pour exprimer les joies de la parentalité. Mais certains faits tangibles lui donnent corps, telle une assurance appropriée : pour que vous puissiez pleinement

profiter de votre vie de famille, nous sommes à vos côtés avec le Baby Package. Et ce, dès la première heure.

Helsana
Engagée pour la vie.

Solution d'assurance pour nouveau-né

Bébé a des besoins bien à lui, cela vaut aussi pour les assurances. Outre l'assurance de base, le Baby Package comprend les principales assurances complémentaires et offre une protection complète en cas de maladie et d'accident.



Assurance de base et assurance complémentaire en un seul package



Souscription prénatale sans examen de santé

Libre choix du médecin	L'assurance de base BASIS vous laisse le libre choix du ou de la médecin et, si nécessaire, de la ou du spécialiste que vous consultez.
Libre choix de l'hôpital	Avec l'assurance d'hospitalisation HOSPITAL ECO, nous prenons en charge les frais non couverts si votre enfant est traité dans un hôpital extracantonal en division commune.
Médecine complémentaire	L'assurance complémentaire COMPLETEA couvre de nombreuses formes de thérapie telles que le shiatsu, l'ostéopathie, la kinésiologie, la thérapie par les fleurs de Bach ou encore la thérapie craniosacrale.
Protection à l'étranger	Grâce à la protection à l'étranger offerte par l'assurance complémentaire COMPLETEA, vous pouvez partir l'esprit tranquille dans le monde entier avec votre bébé. Si nécessaire, nous prenons en charge les frais de traitements d'urgence ambulatoires et stationnaires, de transport, de sauvetage et de rapatriement en Suisse.
Traitements dentaires	Jusqu'à 20 ans, l'assurance complémentaire COMPLETEA prend en charge 75 % des frais de traitement orthodontiques et de chirurgie maxillaire, ainsi que l'extraction de dents de sagesse à hauteur de CHF 10 000.– par an. L'assurance dentaire DENTApplus BRONZE participe en outre aux coûts de traitements dentaires tels que les plombages en cas de caries, l'extraction des dents de sagesse ou les examens de contrôle et l'hygiène dentaire.
Protection juridique	La protection juridique privée et de circulation de notre assurance protection juridique Helsana Advocare PLUS complète idéalement la protection juridique à l'étranger et en matière de santé offerte par l'assurance complémentaire COMPLETEA. Helsana Advocare EXTRA est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.
Couverture invalidité	Les accidents entraînant une invalidité sont tragiques, en particulier pour les enfants. L'assurance de capital PREVEA Accident vous aide à faire face aux conséquences financières de l'invalidité et ainsi à améliorer les perspectives d'avenir de votre enfant.
Augmentation de l'assurance après la naissance	En cas d'inscription prénatale, il est possible de souscrire les assurances susmentionnées sans déclaration de santé. Vous souhaitez souscrire une assurance d'hospitalisation privée ou demi-privée pour votre enfant? Après la naissance, vous pouvez demander une augmentation de l'assurance d'hospitalisation pour votre enfant. À cet effet, vous devez compléter un questionnaire relatif à l'état de santé de votre bébé. Lorsque nos spécialistes ont examiné ce questionnaire, nous vous informons de l'accord ou du refus.

Voici comment économiser des primes

Assurance de base

Rabais pour enfants

- De 0 à 18 ans, 1^{er} et 2^e enfant = 75 % de rabais
- De 0 à 18 ans, à partir du 3^e enfant = 90 % de rabais

Assurances complémentaires

Rabais de famille

- A partir de 2 personnes 5 %
- A partir de 3 personnes 10 %

Rabais pluriannuel

- contrat de 3 ans = 3 % pour les nouvelles clientes et les nouveaux clients

Nous sommes là pour vous.

Groupe Helsana
0844 80 81 82
helsana.ch/contact
helsana.ch/sites
helsana.ch/bebe

Distinguée par les meilleures notes.

